



7 Place du 9 Juin 1944 – 53100 MAYENNE
Tél : 02 43 04 37 77 - Portable : 06 07 36 43 04
Agrément : E1705300020 - N° RCS : 452 451 990

LE PROGRAMME DETAILLE DU PERMIS BE

Compétence 1 et 2 :

- Vérifier l'immobilisation du véhicule,
- Réglage du siège, du volant, des rétros et des documents de bords,
- Contrôle des vitrages, de la carrosserie, des roues, du chargement et de tâches éventuelles sous le véhicule,
- Contrôle de la bâche, de la caisse, des roues, du chargement,
- Mise en marche du moteur, vérification des témoins et de l'immobilisation du véhicule,
- Regarder autour de soi (rétros et angles morts),
- Vérification de la compatibilité des deux véhicules entre eux (prises, boules...),
- Attelage,
- Annoncer la longueur, la largeur, la hauteur et le poids réel,
- Vérification des feux avant et arrière,
- Six thèmes sont abordés (documents de bord et triangles...),
- Douze fiches sont à apprendre,
- Déplacement de l'ensemble en avant et en arrière avec arrêt de précision et changement de files,
- Dételage.

Compétence 3 :

- Connaître les règles de circulation,
- En circulation, rechercher les indices avec la signalisation en utilisant les commandes,
- Adapter la vitesse aux situations rencontrées et avec les autres usagés,
- Choisir la ou les voies de circulation,
- Respecter les intervalles de sécurité avec les piétons les deux roues et les autres véhicules,
- Prendre les différents carrefours tel que les priorités à droite, stop ou cédez le passage,
- Prendre les giratoires avec les rétros, les angles morts, les bons positionnements, les clignotants et la circulation.

Compétence 4 :

- Evaluation des distances et des vitesses des véhicules,
- Evaluation des distances d'arrêt,
- En roulant, croiser dépasser et se faire dépasser,
- Prendre différents virages et y adapter l'allure, les trajectoires et connaître l'ordre de passage par rapport aux autres,
- Conduite autonome avec un itinéraire.

Compétence 5 :

- Insertion dans une circulation rapide (voie d'accélération...),
- Conduite en ville dans un trafic dense avec des files de véhicules,
- Adapter la conduite à la météo, et à l'adhérence,
- Conduite dans des fortes montées et descentes,
- Avoir des notions sur la fatigue, l'alcool, le comportement en cas d'accident,
- Entretien son véhicule, possibilité de réparation, et différentes pannes.



7 Place du 9 Juin 1944 – 53100 MAYENNE
Tél : 02 43 04 37 77 - Portable : 06 07 36 43 04
Agrément : E1705300020 - N° RCS : 452 451 990

LE PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION B96

La formation est découpée en deux séquences : une hors circulation qui dure 4 heures et l'autre en circulation qui dure 3 heures.

Hors circulation :

- Connaissance des poids de la masse, de la réglementation en vigueur, des plaques, de la remorque, des rétros, et des règles de circulation,
- Vérifier l'immobilisation du véhicule,
- Réglage du siège, du volant et des rétros et documents de bords,
- Contrôle des vitrages, de la carrosserie, des roues, des chargements et de tâches éventuelles sous le véhicule,
- Contrôle de la bâche, de la caisse, des roues, du chargement,
- Mise en marche du moteur, vérification des témoins et de l'immobilisation du véhicule,
- Regarder autour de soi (rétros et angles morts),
- Vérification de la compatibilité des deux véhicules entre eux (prises, boules...),
- Attelage,
- Annoncer la longueur, la largeur, la hauteur et le poids réel,
- Vérification des feux avant et arrière,
- Déplacement de l'ensemble en avant et en arrière avec arrêt de précision et changement de files (test de maniabilité),
- Dételage.

En circulation :

- Conduite sur différents types de chaussée avec un trafic faible et dense,
- L'élève apprend à maîtriser son ensemble sur l'accélération et la décélération sa masse et son gabarit,
- Respect de la signalisation,
- Utilisation des commandes et des accessoires,
- Utilisation des rétros et des angles morts,
- Changement de files avec prise d'information,
- Travail sur l'anticipation et les distances de freinage et d'arrêt,
- Maîtriser son gabarit (longueur, largeur, hauteur),
- Maîtriser ces trajectoires en virage et en courbe,
- Conduite respectueuse de l'environnement, des usagers vulnérables,
- Partager la chaussée.

Un bilan de 10 minutes environ est effectué après la phase de conduite.

Une attestation est délivrée après les sept heures.